

## Directive

du 23 mars 2020

### sur la procédure administrative de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments en lien avec le coronavirus (COVID-19)

---

*La direction de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments*

Vu l'art. 128 de la loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (LECAB) ;

Vu l'art. 27 du règlement du 20 juin 2018 sur l'assurance de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (RAss) ;

Vu les mesures annoncées par les autorités politiques et les effets sur l'activité judiciaire,

*Adopte ce qui suit :*

#### **Art. 1** Délais de la procédure administrative

<sup>1</sup> Dans les procédures administratives pendantes devant l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ci-après : Etablissement), les délais fixés en jours échéant à compter de ce jour et jusqu'au 19 avril 2020 sont prolongés d'office jusqu'au 25 mai 2020.

<sup>2</sup> La suspension s'applique aussi aux délais fixés par l'Etablissement avec comme échéance une date précise entre l'entrée en vigueur de la présente directive et le 19 avril 2020.

<sup>3</sup> Sont réservés les cas d'exception expressément communiqués par l'Etablissement et dans lesquels la nature de l'affaire ou l'intérêt des parties excluent une telle prolongation de délai.

#### **Art. 2** Délais de réclamation

<sup>1</sup> Les délais de réclamation de 30 jours prévus à l'art. 27 al. 1 RAss sont suspendus à compter de ce jour et jusqu'au 19 avril 2020 y compris.


#### **Art. 3** Notifications des décisions sur réclamation

<sup>1</sup> Sauf urgence ou situations spécifiques et afin de permettre aux assurés et à leurs avocats de s'organiser, les notifications de décisions sur réclamation sont repoussées jusqu'au 24 avril 2020.

#### **Art. 4** Entrée en vigueur

<sup>1</sup> La présente directive entre en vigueur ce jour et est valable jusqu'au 25 mai 2020 y compris.

AU NOM DE LA DIRECTION



**Jean-Claude Cornu**  
Directeur



**Grégoire Deiss**  
Sous-Directeur